

UN NOUVEL ÉCRIN
POUR UN TOURNOI
DE LÉGENDE



En direct DU NOUVEAU ROLAND-GARROS

La lettre d'information du projet et du chantier de modernisation du stade Roland-Garros

NUMÉRO 4 · MAI 2018

L'édito DU PRÉSIDENT

Que de changements en un an ! Entre deux tournois, Roland-Garros se métamorphose à un rythme soutenu. Le Village surplombe cette année les courts 7 et 9, qui vont vivre leurs premiers échanges et connaître leurs premières salves d'applaudissements.

Bien situés, à équidistance entre le court Philippe-Chatrier et le court Suzanne-Lenglen, ils n'éclipsent en rien le nouveau court semi-enterré, construit en un temps record, au Fonds des Princes !

90 ans après le lancement du tournoi, en 1928, le nouveau profil de Roland-Garros se dessine donc petit à petit. Si la phase 2 de la modernisation du stade touche à sa fin, des travaux titanesques viendront encore compléter le tableau. Dès le tournoi achevé, le chantier, qui, comme chaque année, s'efface devant la compétition, reprendra ses droits et son rythme effréné pour que, d'ici le tournoi 2019, le court Philippe-Chatrier ait amorcé sa mutation. Un défi à la hauteur de ce court, véritable monument du sport mondial.



Bernard Giudicelli
Président de la Fédération Française de Tennis



Le court 18, la grande nouveauté du tournoi 2018

L'ACTU

Nouveaux courts et nouveaux repères : Roland-Garros poursuit sa mue

Habilement soustrait au regard des spectateurs en 2017, le « Village », ce grand bâtiment qui borde l'avenue de la porte d'Auteuil, s'élève désormais au centre du stade. Tout d'aluminium et de verre, il va rapidement devenir un nouveau repère, tant pour les acteurs du tournoi, ramasseurs de balles et arbitres, accueillis dans les sous-sols, que pour les partenaires de Roland-Garros, qui y bénéficient d'espaces destinés à

leurs invités. Ces derniers, après avoir traversé le hall d'entrée très élégant du Village, avec son damier de bois de bananier aux murs et ses luminaires qui flottent dans l'air, peuvent suivre, depuis une vaste terrasse plantée de trois grands pins, les matchs qui se déroulent sur les courts 7 et 9. Tout juste livrés, ces derniers disposent de tribunes de 1 500 et 550 places.

LIRE LA SUITE ►

AGENDA ▼



18 JUIN 2018

Les travaux reprendront après la fin du tournoi, avec le démontage des 15 000 sièges du court central.

▶ L'ACTU

La restauration des bâtiments en meulière terminée

Si le Village et son allée, au pied du court Philippe-Chatrier, animent incontestablement le nouveau cœur du stade, l'actualité de la modernisation se trouve aussi ailleurs. De l'autre côté de l'avenue Gordon-Bennett, les bâtiments en meulière ont été rénovés dans le respect d'un patrimoine édifié à la fin du XIX^e siècle. S'ils ne sont pas accessibles au grand public cette année, ils le seront dans un an : « Nous les utilisons en 2018 de manière semi-privative, avec des opérations de relations publiques, dans une forme de répétition générale, confie Gilles Jourdan, directeur du projet de la modernisation du stade Roland-Garros, mais ils seront accessibles à tous en 2019. »

Le court 18 bâti en moins d'un an

À l'opposé, complètement à l'ouest du triangle historique, au Fonds des Princes, l'ancien gymnase de la Ville de Paris a laissé place, en moins d'un an, à un nouveau court à ciel ouvert : « Nous avons utilisé le sous-sol existant, explique Gilles Jourdan. Nous n'avons donc pas eu à faire de fondations, ni de murs périphériques : c'est ce qui nous a permis d'aller très vite. » Beau challenge tout de même, quand on sait que d'importants locaux logistiques ont été aménagés en sous-sol : vestiaires, zone de repos et sanitaires des quelque 1 000 hôtes et contrôleurs, sans lesquels le tournoi ne pourrait avoir lieu.

En surface, avec ses 2 200 places de tribune, celui que l'on appelle le court 18 (mais qui deviendra à terme le court 14) a pour lourde



Vue extérieure des bâtiments en meulière

tâche de remplacer le mythique court 2, détruit l'été dernier. L'ambiance qui se dégage du Fonds des Princes sera de nature à faire vibrer joueurs et spectateurs, comme autrefois le court 2. C'est le pari d'une modernisation dont la qualité des installations est un gage de confiance dans l'avenir.

Le court Simonne-Mathieu avance à grands pas



LE PROJET AVANCE

De nouveaux défis imminents

Dans le Jardin des Serres d'Auteuil, le court Simonne-Mathieu est sur le point d'être livré : il ne manque plus à ses quatre tribunes que leurs 5 000 sièges en bois clair, et à ses quatre serres en verre leurs plantes luxuriantes. Tout sera en place pour le tournoi 2019 !

Autre chantier en cours, la transformation du court Philippe-Chatrier : après avoir subi une série de consolidations de ses

fondations, non visibles mais qui sont déterminantes pour la suite, le Central sera démolé à 80% d'ici la fin de l'année. « C'est l'un des plus gros enjeux que nous abordons, estime Gilles Jourdan, directeur du projet de la modernisation. Les tribunes du Central vont être détruites en août prochain, afin d'être construites pour le printemps 2019. C'est une phase très délicate. »

IMPERCEPTIBLE OU PRESQUE

Seuls les spectateurs très aguerris le remarqueront peut-être : les deux premières rangées de loges de la tribune Borotra du court Philippe-Chatrier ont été changées, les anciennes ayant été cassées pour que puisse être construit, sur dix mètres de profondeur, un nouveau mur de soutènement capable de supporter le poids du futur nouveau Central. Les loges reconstruites à l'identique constituent la partie visible d'une très importante opération de consolidation qui ne s'est jouée, pour l'instant, qu'en sous-sol.

Restera, pour 2020, la pose de son toit rétractable (voir rubrique « Le mot du moment »), la démolition du court 1, pour qu'en 2021, tout le travail d'aménagement paysager, vienne mettre la touche finale à une opération de rénovation à nulle autre pareille.

LA PAROLE À...

Philippe Vaillant, responsable du service Entretien des courts

De quoi sont constitués les terrains en terre battue ?

Pour les nouveaux courts 7 et 9, qui reposent sur un terrain naturel reconstitué sur bassin drainant, nous avons d'abord creusé des tranchées en épi, afin d'installer des drains d'évacuation des eaux. Puis nous avons posé deux couches de cailloux, de plus en plus fins. Restait alors à répartir une couche de mâchefer, provenant de la combustion de la houille, sur 12 cm, puis 8 cm de calcaire. C'est seulement en surface que nous avons saupoudré 2 à 5 mm de brique pilée, pour des raisons esthétiques et pour atténuer le caractère éblouissant du calcaire. Pour le nouveau court 14, construit sur une dalle de béton, la principale différence tient à l'insertion supplémentaire d'une couche de sables, en sablon, pour amortir les chocs.

En quoi consiste l'entretien de ces courts ?

Si le ciel ne s'en charge pas, il faut arroser les courts tous les jours, afin que la chape calcaire conserve toute sa souplesse et ne se fissure pas. À partir de mi-avril, nos équipes s'étoffent progressivement pour préparer les terrains en vue du tournoi : nous passons d'abord de 10 à 19 personnes, afin de retravailler la chape calcaire de chaque court à l'aide d'une herse, reprendre leur planéité, les compacter et les « rougir ». Enfin, pendant le tournoi, 176 personnes se relaient pour entretenir les 32 courts utilisés par les joueurs, sur le stade de Roland-Garros, dans le bois de Boulogne et à Jean-Bouin.

CHIFFRE CLÉ

12

MINUTES

C'est la durée
d'ouverture
du toit
rétractable
sur une
surface totale
d'un hectare

Vue du futur
toit rétractable
du court
Central

LE MOT DU MOMENT

INNOVATION



En cours de construction en Italie, onze « ailes d'avion » de 300 tonnes chacune composeront le futur toit du court central. Faites de poutres d'acier entoilé, elles arriveront à Paris en pièces détachées et seront ressoudées au sol, avant d'être soulevées et installées pour former le toit.

Grâce à des moteurs électriques super puissants, elles se déploieront en 12 minutes sur une surface totale d'un hectare. Une véritable prouesse technique dont les spectateurs du tournoi 2020 seront les premiers à profiter !

PRIORITÉ À L'ENVIRONNEMENT

Une gestion responsable des eaux de pluie

La proximité avec le bois de Boulogne oblige le stade Roland-Garros à respecter une réglementation qui interdit tout rejet des eaux pluviales dans les réseaux d'assainissement publics. Prenant en compte cet impératif et la nécessité de protéger les courts de tout risque d'inondation pendant le tournoi, le projet s'est

doté d'un système de bassins d'infiltration et de stockage, situés sous les cheminements et les courts de tennis. L'augmentation de 37% des zones de pleine terre et la création de terrasses végétalisées ont par ailleurs été mises au service de cette nouvelle gestion des eaux pluviales.



De nouveaux sièges pour le court Suzanne-Lenglen

PERSPECTIVES

Une esthétique bien assise

CHIFFRE CLÉ

30 000

C'est le nombre total de sièges en bois commandés par la FFT pour habiller les tribunes des courts Suzanne-Lenglen, Simonne-Mathieu et Philippe-Chatrier

Les spectateurs du court Suzanne-Lenglen inaugurent cette année les nouveaux sièges de Roland-Garros. Fabriqués en bois de châtaignier issu des forêts des Vosges, ils donnent aux tribunes une toute nouvelle allure. À la fois authentiques, avec leur matière brute et naturelle, et élégants, par leur design et leur blondeur, ces nouveaux sièges confèrent un caractère singulier aux courts et constituent ainsi un marqueur fort de l'identité de Roland-Garros. C'est ce qui explique qu'ils habilleront, à terme, les trois principaux courts du stade : Suzanne-Lenglen, dès cette année, Simonne-Mathieu, dans le Jardin des Serres d'Auteuil, et le court Philippe-Chatrier, dès 2019.

La réussite de ce produit, conçu pour résister à tous les temps, a exigé plusieurs mois de recherches, pour identifier les bons produits de protection des bois, aboutir au bon prototype, alliant confort et esthétique, puis mettre en œuvre un processus de fabrication complexe. « Tout d'abord, nous avons acheté des arbres sur pied, souligne Gilles Jourdan, directeur du projet de la modernisation. Puis, il a fallu les écorcer et les transformer en lamelles de 2 à 3 mm, pour ensuite agglomérer ces lamelles en plusieurs fines couches. » L'ensemble a été soumis à une batterie de tests de solidité et de fonctionnalité.

PROCHAINES ÉTAPES

POUR LE TOURNOI 2019

Le court Simonne-Mathieu, dans le Jardin des Serres d'Auteuil, sera livré ; les tribunes du court central seront remplacées ; le Fonds des Princes comptera quatre nouveaux courts de compétition et deux nouveaux courts d'entraînement.

POUR LE TOURNOI 2020

Le toit rétractable du court central sera mis en service.



Pour toute question relative aux travaux de modernisation du stade Roland-Garros, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : chantiernouveaurolandgarros@fft.fr

LE TOURNOI EN QUELQUES DATES

21 – 25 MAI

Matches de qualification
pour le tournoi

26 MAI

Journée des enfants
de Roland-Garros

27 MAI – 10 JUIN

Matches du tableau final

FOCUS

TOURNOI 2018

Le dispositif opérationnel aux abords du stade

L'accès au stade

Si le stade s'est agrandi et intègre désormais les bâtiments en meulière, le périmètre « barriéré » lors du tournoi reste inchangé.

Pour rentrer dans le dispositif protégé, les spectateurs devront passer l'un des trois points de passage obligatoire. S'y trouveront des services (consignes, navettes, taxis, etc.), une signalétique d'orientation et des personnels qui renseigneront et guideront les visiteurs.

Ils rentreront ensuite par l'une des trois portes Grand Public situées :

- au nord de l'avenue Gordon-Bennett pour les flux en provenance de la porte d'Auteuil ;
- au sud de l'avenue Gordon-Bennett pour les flux en provenance de la porte Molitor et Boulogne. Ce nouveau dispositif prévoit un accueil sous tente ;
- avenue de la porte d'Auteuil pour les flux en provenance de Boulogne et du Bois de Boulogne. Là-encore, le dispositif évolue avec la mise en service d'un nouveau bâtiment.

Le dispositif pour la réception des livraisons est identique à celui déployé l'année dernière. Il consiste en :

- un pré-contrôle route de Boulogne à Passy ;
- une entrée dans le stade par le nord ;
- une sortie des véhicules en porte I, boulevard d'Auteuil.

Ces mesures déjà mises en œuvre lors du précédent tournoi ont contribué à limiter les effets sur le trafic autour du stade.

Priorité à la sécurité

Comme chaque année, la sécurité est l'un des principaux enjeux du tournoi. Sur les recommandations de la Préfecture de Police, la FFT va reconduire le dispositif opérationnel mis en place l'an dernier, à savoir :

- le périmètre de sécurité autour du stade incluant la suppression du stationnement (y compris pour les deux-roues) ;
- la protection du dispositif par les forces de l'ordre et des effectifs de sécurité privée.

Une fois à l'intérieur du périmètre, les visiteurs seront soumis à des contrôles de sécurité (contrôle par magnétomètre, puis ouverture des sacs et palpations de sécurité) avant d'être orientés vers l'une des portes d'accès dédiées.

L'accès au Jardin des Serres d'Auteuil

Pendant le tournoi, l'entrée conseillée se fait par le Jardin des Poètes, avenue du Général Sarrail. Les deux accès au nord du jardin, avenue de la porte d'Auteuil, sont également possibles.

À NOTER

Entre le 14 et le 16 mai, un exercice de gestion de crise sera organisé et mobilisera des moyens de sécurité importants dans le quartier.



FOCUS

La circulation aux abords du stade



EN VOITURE

- L'avenue Gordon-Bennett sera fermée aux véhicules, **du vendredi 11 mai 14h au vendredi 15 juin.**
- La sortie de l'autoroute A13 sera fermée, **du samedi 26 mai au dimanche 10 juin.**
- le boulevard d'Auteuil sera en circulation réglementée (taxis autorisés et lignes de bus déviées), **du samedi 26 mai au dimanche 10 juin de 7h30 à 20h.**



EN BUS

Les itinéraires et les arrêts des lignes de bus 123 et 241 seront modifiés, **du lundi 21 mai au dimanche 10 juin.**

Bus 123

- De 8h à 20h : l'itinéraire du bus 123 est dévié. Les arrêts « rue des Pins » et « Stade Roland-Garros » seront supprimés et remplacés par les arrêts « La Tourelle » et « Denfert Rochereau » (arrêts habituels de la ligne 52).
- De 20h à 8h : retour à la normale.

Bus 241

L'itinéraire du **bus 241** ne sera pas modifié, mais les deux arrêts « Suzanne-Lenglen » et « Fleuriste Municipal » ne seront pas desservis, par mesure de sécurité en raison du « barriérage. »

Le stationnement réglementé

Le dispositif « barriéré » autour du site sera accompagné d'une évolution de la réglementation du stationnement. Celui-ci sera interdit boulevard d'Auteuil côté stade, **du lundi 14 mai au lundi 11 juin.**

La réglementation du stationnement dans le périmètre riverain sera effective du samedi 26 mai jusqu'au dimanche 10 juin.

Les modalités seront communiquées par la Ville de Boulogne.

Une campagne d'affichage permettra de rappeler l'interdiction de stationnement des 2 roues sur les trottoirs.

